

**Tout Personnel****Avril 2020 - n°258****COVID 19 infos n°6 : Bercy contraint l'Office National des Forêts à reprendre le travail ?**

Monsieur le Directeur Général : la vérité s'il vous plait !

Un article de presse paru hier mercredi 15 avril fait de troublantes révélations. Il s'agit de « La lettre A - Le quotidien de l'influence et des pouvoirs », dont nous vous commentons quelques extraits.

Qu'y apprend-on ?

**Point n° 1 :**

Que Bercy aurait refusé depuis le début du confinement de financer le chômage partiel des salariés de droit privé employés par l'établissement public. Que c'est ce refus de Bercy qui a amené le Directeur Général à décider de renvoyer les ouvriers forestiers en chantiers à compter du 14 avril soit près d'un mois avant la fin du confinement.

*« ce sont les équipes de Gérald Darmanin à Bercy qui lui [l'ONF -NDLR] ont imposé la reprise du travail. Le ministère de l'action et des comptes publics a refusé, dès le début du confinement, de financer le chômage partiel des salariés de droit privé employés par l'établissement public, alors que le coût de la mesure pour ses fonctionnaires est lui pris en charge par l'Etat. »*

**Donc l'Etat aurait refusé à l'ONF ce qu'il a accepté pour 8,7 millions de salariés et pour limiter les pertes, la DG aurait décidé de cette reprise prématurée quitte à exposer la santé des salariés.**

**Question n°1 : Monsieur le Directeur Général, est-ce exact ?**

**Question n°2 : Qu'avez-vous fait concrètement pour défendre la santé des personnels ?**

Si c'est le cas, la décision de reprise des activités collectives pour les fonctionnaires et les salariés non ouvriers aurait été prise par mesure « d'équité » avec les collègues ouvriers :  
**si on expose les ouvriers à un risque de contagion, exposons également les fonctionnaires.**

**Question n°3 : Monsieur le Directeur Général, est-ce exact ?**

**Point n°2 :**

Que le Ministère de l'Agriculture, tutelle de l'ONF, n'a pas été consulté sur ce projet de reprise des activités collectives pour environ 6 000 personnels de l'ONF tous statuts confondus et ce près d'un mois avant la fin du confinement.

*« Sous la pression du ministère des comptes publics, l'Office national des forêts a demandé à 3 000 agents forestiers de reprendre le travail le 14 avril [auxquels s'ajoutent quelques 3000 ouvriers forestiers – NDLR]. Une décision qui a surpris la tutelle de l'ONF, le ministère de l'agriculture, qui tente de rétro-pédaler. »*

**Question n°4 : Monsieur le Directeur Général, est-ce exact ?**

**Point n°3 :**

**Que le Ministre de l'agriculture aurait conditionné la reprise d'activité des salariés à la distribution de masques et de gel hydroalcoolique.**

*« Ce dernier, [le ministère de l'Agriculture – NDLR] qui a la tutelle sur l'organisme, a fait part de sa surprise. **Le ministère de l'agriculture de Didier Guillaume n'avait pas été consulté au sujet de cette reprise d'activité impulsée par Bercy. Ce dernier a donc revu les instructions de la direction de l'ONF en conditionnant le retour des salariés à la distribution de masques et de gel hydro alcoolique.** »*

**Question n°5 : Monsieur le Directeur Général, est-ce exact ?**

**Question n°6 : Si c'est exact, pourquoi la fiche SST n°7 concernant les ouvriers et les TFT et la fiche SST n°8 concernant les fonctionnaires et salariés non ouvrier ne prévoient-elles pas l'usage de masques ?**

**Question n°7 : Si c'est exact, pourquoi les personnels concernés par la reprise d'activités collectives ne sont-ils pas dotés de masques ?**

Les personnels de l'Office National des Forêts méritent de savoir la vérité et les raisons exactes qui conduisent la Direction Générale à les renvoyer en activités collectives, sans masque, et ce près d'un mois avant la fin d'un confinement général comme notre pays n'en a jamais connu.

Nous ne doutons pas que la Direction Générale aura à cœur de confirmer ou d'infirmer ces informations pour porter à la connaissance des personnels la vérité qui leur est due.

Prenez bien soin de vous et des autres

Vos représentants